

Acaricide NEALTA^{MD}

Pour une utilisation dans la suppression des tétranyques dans les cultures suivantes : les conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël, houblon, les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, les raisins, les fruits à pépins (Culture de groupe 11-09), les fruits à noyau (Culture de groupe 12-09), les fraises et les tomates

Concentré en suspension

COMMERCIAL - AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Cyflumetofen ... 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0048 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04000 %, 5-chloro-2- méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, 2- méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02400 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N^o. D'HOMOLOGATION 31284 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,4 L à 1 000 L

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

NEALTA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine fermée.
3. Pour l'application à l'aide d'un équipement manuel à jet porté/de brumisateuse, portez une combinaison résistante aux produits chimiques avec une capuche résistante aux produits chimiques sur par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures résistants aux produits chimiques et un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer vos vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après avoir manipulé ou pulvériser le produit. Laver les vêtements de protection avant de les reporter.
5. Ne pas entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux zones avec pente modérée à forte, un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.
4. Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Acaricide NEALTA^{MD}

Pour une utilisation dans la suppression des tétranyques dans les cultures suivantes : les conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël, houblon, les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, les raisins, les fruits à pépins (Culture de groupe 11-09), les fruits à noyau (Culture de groupe 12-09), les fraises et les tomates

Concentré en suspension

COMMERCIAL - AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Cyflumetofen ... 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0048 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04000 %, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02400 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N^o. D'HOMOLOGATION 31284 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,4 L à 1 000 L

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifce A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

NEALTA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cette emballage renferme l'**Acaricide NEALTA**, en suspension concentrée (SC). La matière active dans l'**Acaricide NEALTA**, est le cyflumetofen, qui fait partie de la famille chimique des benzoylacetonitriles.

L'**Acaricide NEALTA** est très efficace à tous les stades des acariens tétranyques, incluant le stade des œufs, nymphes et adultes. Lorsqu'utilisé tel que recommandé, l'**Acaricide NEALTA** procure un excellent effet choc et une suppression résiduelle du tétranyque à deux points, tétranyque rouge et du tétranyque de McDaniel.

En raison de son effet sélectif contre les acariens tétranyques, l'**Acaricide NEALTA** ne causera pas d'effet néfaste sur les arthropodes bénéfiques et convient bien dans un programme de lutte intégré.

MODE D'EMPLOI

Bien agitez le contenant avant l'usage.

Pour que l'**Acaricide NEALTA** soit plus efficace, appliquez-le lors des premiers signes de l'apparition des acariens et avant que la pression de la population devienne trop forte. L'application doit être synchronisée pour correspondre aux seuils limites recommandés localement.

Les applications foliaires peuvent être effectuées en utilisant un équipement terrestre calibré adéquatement tel qu'indiqué dans la section Instructions pour l'application. L'**Acaricide NEALTA** requière un recouvrement uniforme de toutes les parties de la plante. Les traitements effectués avec un recouvrement en deçà du recouvrement approprié peuvent résulter en un effet plus lent et/ou moins efficace. L'utilisation des volumes d'eau plus élevés est recommandée pour un recouvrement uniforme.

Ne pas utiliser dans les serres.

L'**Acaricide NEALTA** possède une résistance au délavage par la pluie d'une (1) après le traitement une fois que le produit est sec.

Tolérance de la plante

Ce produit a été évalué sur plusieurs variétés sans phytotoxicité observée aux doses sur l'étiquette; par contre, l'**Acaricide NEALTA** n'a pas été testé sur toutes les variétés et cultivars. En raison du grand nombre d'espèces de plantes et les variétés ou cultivars qui leurs sont associés et compte tenu des conditions de croissance variables, il est impossible de tester chaque plante quant à sa tolérance au produit.

Sur une petite superficie d'évaluation, tester les doses spécifiées sur les plantes pour la phytotoxicité avant un usage général.

Avant d'utiliser tout mélange en réservoir, tester la combinaison sur une petite superficie de la culture à traiter afin de s'assurer qu'un effet phytotoxique ne surviendra pas suite à l'application. Traiter une petite portion de la culture ciblée incluant les cultivars transplantés et évaluez-le pendant 3 à 7 jours avant de faire un traitement sur l'ensemble de la culture.

Consultez un représentant BASF ou des autorités agricoles locales pour plus de renseignements concernant les mélanges en cuve.

Instructions pour l'application

CULTURES FRUITIÈRES ET LÉGUMIÈRES			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Raisin	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	14
Fruits à pépins (Culture de groupe 11-09) ¹	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	7
Fruits à noyau (Culture de groupe 12-09) ²	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	7
Fraise	Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	1
Tomate	Tétranyque à deux points	1	3
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Appliquez dans un volume minimal de bouillie de 500 L/ha. Des volumes plus élevés sont recommandés pour un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Application au sol seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Ne pas utiliser dans les serres. 			
<p>¹ Fruits à pépins (Culture de groupe 11-09) - Pomme, Poire asiatique, Azerole, Coing chinois, Pommette, Coing japonais, Cénelle, Néflier, Poire, Coing, Tejocote, tout aussi bien que les cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.</p> <p>² Fruits à noyau (Culture de groupe 12-09) - Abricot, Abricot du Japon, Cerise tardive, Cerise de Nanking, Cerise douce, Cerise acide, Jujube de Chine, Nectarine, Pêche, Prune, Prune d'Amérique, Prune maritime, Prune noire du Canada, Prune myrobolan, Prune Chickasaw, Prune de Damas, Prune japonaise, Prune Klamath, Prune à pruneaux, Prucot, Prunelle, tout aussi bien que les cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.</p>			

CONIFÈRES CULTIVÉS EN CHAMP, SUR PLANCHE ET EN CONTENANTS INCLUANT LES ARBRES DE NOËL			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël	Tétranyque de l'épinette	1,0	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 7 à 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Un volume de pulvérisation minimum de 500 L/ha est recommandé. Utiliser le volume d'eau approprié pour assurer un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas irriguer les cultures dans l'heure suivant l'application. • Application au sol seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Il est recommandé qu'un petit nombre de plants soit évalué pour une phytotoxicité potentielle avant de faire un traitement sur la culture en entier. • Ne pas utiliser dans les serres. • NON destiné à un usage en zone résidentielle. 			

PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Pépinière/plantes ornementales à l'extérieur (contenant, caissette, terrine, plateau, couche dans le sol, en champs, ombrière, abri grillagé, abri en lattes)	Tétranyque de l'épinette Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1,0	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par saison de croissance pour les plantes ornementales cultivées à l'extérieur. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Un volume de pulvérisation maximum de 1000 L/ha est recommandé. Utiliser le volume d'eau approprié pour assurer un recouvrement complet. • Ne pas appliquer sur les plantes ornementales à l'extérieur si de la pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas irriguer les cultures dans l'heure suivant l'application. • Pour une application foliaire seulement. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • N'est pas destiné à un usage sur des surfaces résidentielles. <p>L'acaricide NEALTA n'est pas systémique ou translaminaire. Un recouvrement minutieux et uniforme de la surface des feuilles et/ou un contact direct de la bouillie avec le ravageur ciblé est requis pour une élimination efficace. Puisque l'acaricide NEALTA n'est pas systémique, un recouvrement complet est nécessaire pour obtenir une bonne efficacité du traitement.</p>			

HOUBLON			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Houblon	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1,0	14
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Un volume de pulvérisation minimum de 1000 L/ha est recommandé. Utiliser le volume d'eau approprié pour assurer un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Application au sol seulement. NE PAS appliquer par voie aérienne. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Ne pas utiliser dans les serres. 			

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou des habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

Les traitements localisés avec l'équipement manuel **NE** requièrent **PAS** une zone tampon.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible le plus proche (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives) et les habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) nécessaire pour la protection de :		
			Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Puis que 1 m	
Pulvérisateur agricole	Conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël, tomates, fraises et Pépinière/plantes ornementales à l'extérieur (contenant, caissette, terrine, plateau, couche dans le sol, en champs, ombrière, abri grillagé, abri en lattis), houblon		1	0	1
Pulvérisateur pneumatique	Fruits à pépins, Fruits à noyau, raisins, houblon et conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël	Stade de croissance hâtif	3	0	5
		Stade de croissance tardif	3	0	5

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, il faut consulter les étiquettes de tous les produits utilisés dans le mélange et respecter la plus grande zone tampon de pulvérisation (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée parmi les produits utilisés, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la site Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'Acaricide NEALTA possède un mode d'action qui appartient au groupe des inhibiteurs de la respiration classifiés par l'Insecticide Resistance Action Committee à titre d'**inhibiteur de la chaîne de transport d'électrons de la Mitochondrie (Complexe II)** appartenant au Groupe 25. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à **l'Acaricide NEALTA** et à d'autres acaricides du Groupe 25. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des acariens si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. L'usage répété des acaricides ayant des modes d'action semblables peut mener à une hausse du nombre de souches d'acariens résistants.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**Acaricide NEALTA** ou les acaricides du même Groupe 25 avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- **NE PAS** dépasser deux applications par année de l'**Acaricide NEALTA**.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides et/ou la lutte intégrée pour un site précis et les problèmes de ravageurs de votre région.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273 ou à www.agsolutions.ca.

MÉLANGE

1. S'assurer le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'usage. Respecter les recommandations de nettoyage spécifiées sur l'étiquette du produit qui a été utilisé auparavant.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Acaricide NEALTA**.
4. Ajouter la quantité approprié du produit d'association au réservoir si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux zones avec pente modérée à forte, un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine fermée.
3. Pour l'application à l'aide d'un équipement manuel à jet porté/de brumisateur, portez une combinaison résistante aux produits chimiques avec une capuche résistante aux produits chimiques sur par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer vos vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après avoir manipuler ou pulvériser le produit. Laver les vêtements de protection avant de les reporter.
5. Ne pas entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.
4. Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.